

## COMMISSION CHAMPIONNATS SENIORS

Réunion du 15 juillet 2022

**Présents :** MM FOURE – PATTE

**Excusés :** MM CRESSON – NOTEL – POLET – SINOQUET – WARME

### **DEMANDE DES CLUBS**

Suite à la parution des groupes de D1 à D6, quelques clubs se sont manifestés.

**Clubs demandant à jouer en lever de rideau de leur équipe 1ère pour la saison 2022-2023 :**

- ENGLEBELMER 2 en D4 D
- SAINS/ST FUSCIEN 2 en D5 D
- LE HAMEL 2 en D5 E

La commission prend en compte le souhait des clubs et accède à cette demande

**Clubs demandant à repartir dans une division inférieure pour la saison 2022-2023 :**

- VALINES en D2 A
- WOINCOURT DARGNIES AS en D4 A

La commission prend en compte le souhait de ces clubs et procède à leur remplacement.

Pour remplacer VALINES, c'est NOUVION EN PONTTHIEU qui en tant que meilleur 2<sup>ème</sup> des clubs non accédant qui accèderait en D2

NOUVION EN PONTTHIEU prendrait place dans le groupe D2 A

VALINES, quant à lui, prendrait place dans le groupe D3 B

Pour remplacer WOINCOURT DARGNIES, c'est VOYENNES qui en tant que meilleur 2<sup>ème</sup> des clubs non accédant qui accèderait en D4

Du fait du remplacement d'un club du secteur Vimeu par un club du Santerre, il y a lieu de modifier quelques groupes en D4

- LIGNIERES CHATELAIN 2 ( D4 C) prendrait place dans le groupe D4 A
- AMIENS OLYMPIQUE 2 ( D4 D) prendrait place dans le groupe D4 C
- HANGEST EN SANTERRE ( D4 E ) prendrait place dans le groupe D4 D
- VOYENNES prendrait place dans le groupe D4 E
- WOINCOURT DARGNIES, quant à lui, prendrait place dans le groupe D5 B

**Equipes qui ne repartent pas pour la saison 2022-2023 :**

- ABBEVILLE US 3 en D5 B
- ST RIQUIER 3 en D5 B
- HARONDEL 2 en D5 C

La commission prend en compte le retrait de ces clubs et procède à leur remplacement.

Les clubs de AMIENS AF2 ( D6 F), de LE BOISLE (D6 B), de WOIGNARUE 2 (D6 A) accèdent en D5 pour la saison 2022-2023.

- AMIENS AF 2 sera dans le groupe D5 D
- LE BOISLE sera dans le groupe D5 C
- WOIGNARUE 2 sera dans le groupe D5 B

Du fait des 3 accessions, il y a lieu de modifier quelques groupes en D5

- DEUX VALLEES 2 ( D5 D) prendrait place dans le groupe D5 C

- RUMIGNY ( D5 C ) prendrait place dans le groupe D5 D
- ALLONVILLE ( D5 D ) prendrait place dans le groupe D5 E
- ROYE DAMERY (D5 E ) prendrait place dans le groupe D5 F

**Clubs demandant à jouer dans un autre groupe pour la saison 2022-2023 :**

- DOULLENS en D1 B
- PLESSIER en D4 D
- PICQUIGNY en D5 C

La commission ne peut donner suite à ces demandes mais précise que pour PLESSIER et PICQUIGNY (suite à la nouvelle répartition des groupes) les distances kilométriques se sont quelque peu réduites.

Pour les autres demandes ( DEUX VALLEES 2 et ALLONVILLE ), leur souhait a été pris en compte.

*Prochaine réunion : sur invitation*

**Le Président**  
**P. FOURE**

**Le Secrétaire de séance**  
**R. PATTE**